

# SERA

Solidarité Enfants Roumains Abandonnés  
13, Rue Georges Auric - 75019 Paris  
Tél.: 01 53 19 89 89



GAB. A/1227	
N	CJ
24. 11. 2004	
MERC RESPONS.	ARQUINO

Paris, le 22 novembre 2004

Monsieur le Président,

Comme vous savez, le fléau des abandons d'enfants constitue l'un des principaux handicaps de la Roumanie dans les négociations sur son adhésion à l'Union Européenne.

S'il vous plaît, trouvez ci-joint le compte-rendu d'un récent voyage en Roumanie, au cours duquel je me suis rendu dans une douzaine d'orphelinats de quatre Départements.

Ce rapport montre l'importance des progrès accomplis depuis 1997, année au cours de laquelle le gouvernement roumain a entrepris de réformer en profondeur l'abominable système des abandons conçu par Ceausescu.

Mais ce rapport illustre aussi, hélas, le chemin qui reste à parcourir pour venir à bout de ce fléau qui continue à sévir : environ 10.000 enfants sont encore abandonnés chaque année dans le pays.

Le gouvernement roumain n'a toujours pas, en effet, mis en œuvre la politique de planning familial et d'aide sociale qui permettrait de diminuer le nombre des abandons.

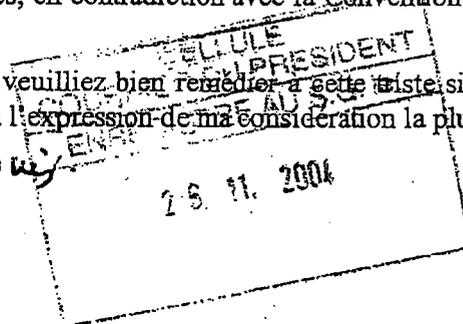
Tel est bien le cœur du sujet.

Tant qu'une telle politique n'a pas été mise en œuvre, et tant que la Roumanie demeure, en Europe, le pays des abandons d'enfants, l'interdiction de l'adoption internationale, à laquelle la Commission de l'Union Européenne a poussé la Roumanie, a des conséquences dramatiques.

L'adoption nationale ne pouvant absorber qu'une très faible partie du flux des abandons, cette interdiction prive de famille, chaque année, depuis quatre ans, des milliers d'enfants juridiquement adoptables, en contradiction avec la Convention des Nations Unies sur le Droit de l'Enfant

Dans l'espoir que vous voudrez bien remédier à cette triste situation, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération la plus distinguée, et de mes

sentiments dévoués



François de Combret  
Conseiller référendaire honoraire  
à la Cour des Comptes  
Vice-Président de Care France

Monsieur José Manuel Durao Barroso  
Président  
Commission Européenne  
Rue de la Loi 200  
B-1049 BRUXELLES  
BELGIQUE